

LE LIEN



ÉDITION SPÉCIALE

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION DE SAINTE MARIE LA MER

MAI 2023



LE MOT DU MAIRE

2020-2023, ces trois années "hors du commun" dans notre histoire ont été une entrée en matière en forme de défi pour vos élus. Cependant,

comme vous pourrez le constater dans cette édition spéciale du "Lien", nous avons été au rendez-vous de nos engagements et des circonstances qui n'ont cessé de rythmer notre société toute entière, entre COVID, inflation et guerre sur le continent européen.

Notre commune, grâce à une vision dynamique, une pratique du vivre-ensemble familiale et un pragmatisme éprouvé dans sa gestion, ne cesse d'être attractive et de se démarquer de la meilleure des façons.

Elle joue plus que jamais un rôle important, car novateur dans son approche des projets et des enjeux du futur, dans notre département.

Toutefois, nous savons que cette qualité de vie doit être choyée et préservée, c'est pourquoi les membres du conseil municipal s'investissent au quotidien dans la proximité avec vous, avec humilité et sens des responsabilités.

Pour finir, je tiens à vous remercier sincèrement pour votre soutien et votre bienveillance. Vos propositions

et remarques toujours constructives, sont une source de motivation supplémentaire pour trouver en permanence les voies de la progression et de l'amélioration de notre beau village à la plage.

*Très chaleureusement
à toutes et à tous.*

Edmond JORDA

BIEN VIVRE À SAINTE MARIE LA MER

Réalisés

AMÉNAGEMENTS / VOIRIE

- ✓ **UN GRAND PARKING AMÉNAGÉ DANS LA ZONE SAINT EXUPÉRY** près des écoles, en attendant l'aboutissement de ce quartier, offrant des solutions de stationnement pratiques pour les Sainte-Marinois.
- ✓ **CONSTRUCTION D'UNE RAMPE D'ACCÈS PMR** entre l'avenue des Dauphins et l'avenue des Berges du Canal
- ✓ **MISE EN PLACE DE TAPIS SPÉCIAUX FACILITANT L'ACCÈS À LA PLAGE** depuis les parkings jusqu'aux postes de secours.
- ✓ **CRÉATION D'UNE NOUVELLE AIRE DE LOISIRS GRATUITE** réservée aux Sainte-Marinois pour l'organisation de réceptions et de grillades.
- ✓ **FLEURISSEMENT ET EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE** répondant ainsi à la demande des Sainte-Marinois exprimée pendant la campagne électorale.
- ✓ **RAFRAÎCHISSEMENT DES POSTES DE SECOURS**
- ✓ **AMÉNAGEMENT DU PARKING ET DE LA VOIRIE DE LA CHAMBRE FUNÉRAIRE.** 85400€ investis.
- ✓ **AMÉNAGEMENT DES VOIRIES** aux alentours de la médiathèque et mise en place d'un éclairage piétons : rue de la paix, rue Racine, avenue Maréchal Joffre et rue de la porte rouge 167000€
- ✓ **PURGE DES RACINES DE PINS** aux Berges du Canal : 20 000€
- ✓ **COUVERTURE DE L'ACHAU** 390 mètres linéaires couverts par un platelage bois qui s'étend depuis la résidence du Parc (Avenue du Littoral) jusqu'au rond-point des cactus.

PROPRETÉ

- ✓ **ACQUISITION D'UNE NOUVELLE BALAYEUSE**
- ✓ **RENFORCEMENT DES ÉQUIPES DE PROPRETÉ L'ÉTÉ DE 5H45 À 19H** pour maintenir la commune propre et accueillante pour les habitants et les visiteurs.

SOLIDARITÉ

- ✓ **MISE EN PLACE D'UNE NAVETTE GRATUITE** par le CCAS, facilitant les déplacements des habitants dans la commune
- ✓ **CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX** à la Résidence Le Corum, offrant 24 nouveaux logements abordables.

CULTURE ET ANIMATIONS

- ✓ **RÉNOVATION DU MOBILIER CULTUEL** avec la restauration des statues Saint Barthélemy et Saint Jean-Baptiste, sans oublier la rénovation de la porte de l'église.
- ✓ **PROGRAMME D'ANIMATIONS À L'ANNÉE POUR TOUS**

3 NOUVELLES ANIMATIONS PHARES : Une saison de musique classique, Halloween, la Noche des Neiges.

SANS OUBLIER LE MAINTIEN DES INCONTOURNABLES : la saison théâtrale avec des prix attractifs, la Noche Marinoise et la Marinade. En 2022 164 472€ ont été alloués aux animations.

- ✓ **OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE PROCHAINEMENT** offrant un large choix de livres et de multimédias. Ce bâtiment situé au cœur du village accueillera la salle du conseil municipal, mais également des ateliers seniors et des expositions. Montant des travaux : 2 196 000 €

- ✓ **SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS** avec une nouvelle subvention dédiée aux projets innovants.

Voir plus loin

- ✓ **RÉNOVATION DU STADE** : Permis déposé et accordé pour les vestiaires, les travaux débuteront en 2024, offrant ainsi de meilleures installations sportives
- ✓ **OUVERTURE D'UNE ÉPICERIE SOLIDAIRE** pour soutenir les personnes dans le besoin et renforcer la **solidarité au sein de notre commune**

CHIFFRES CLÉS



60 000 €

d'investissement pour créer l'aire de grillades



16 agents

de propreté l'été
9 saisonniers + 7 titulaires



220

Animations en 2022



11

projets associatifs innovants
soutenus par la commune, à
hauteur de 500€ depuis 2021.



390 mètres

couverts par un platelage bois, pour
une promenade depuis la résidence
du Parc (Avenue du Littoral) jusqu'au
rond-point des cactus.



126 000€

acquisition d'une nouvelle
balayeuse



577 coureurs

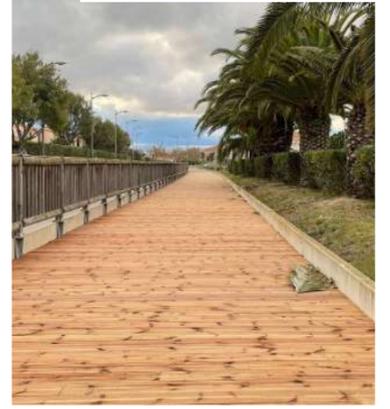
ont participé à la Marinade, la course
pédestre phare de la commune



36

associations sur la
commune

COUVERTURE DE L'ACHAU



POSTES DE SECOURS



INAUGURATION DE LA NAVETTE



LA NOCHE DES NEIGES



NOUVELLE BALAYEUSE

OBTENTION DU LABEL VILLE PRUDENTE



LUTTE CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES



CONTRÔLES DE VITESSE

Réalisés

- ✓ **ADHÉSION À LA PLATEFORME "VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES"** pour renforcer la sécurité et la solidarité entre voisins, luttant ainsi contre les cambriolages.
- ✓ **OBTENTION DU LABEL "VILLE PRUDENTE"** pour notre engagement en matière de sécurité routière.
- ✓ **MISE EN PLACE DE RADARS PÉDAGOGIQUES** pour lutter contre les excès de vitesse et assurer la sécurité des habitants. Ces radars sont déplaçables sur signalement des Sainte-Marinois.

En cours

- ✓ **ACQUISITION DE CAMÉRAS PIÉTONNES POUR LES AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE** afin de renforcer leur efficacité dans la surveillance et la sécurité des lieux publics.

LA SÉCURITÉ
UNE PRÉOCCUPATION
CONSTANTE

- ✓ **MISE EN PLACE DE PIÈGES PHOTO** pour lutter contre les dépôts sauvages.
- ✓ **INSTALLATION DE CANISSETTES** dans les espaces naturels et le parking Saint Exupéry pour faciliter la gestion des déjections canines.
- ✓ **CAMPAGNE DE LUTTE RÉGULIÈRE CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES** avec la mise à disposition de 38 distributeurs de sacs à crottes dans toute la commune.

Voir plus loin

- ✓ **NOUVEAUX LOCAUX POUR LA POLICE MUNICIPALE** (ancienne bibliothèque)
- ✓ **INSTALLATION DE NOUVELLES CAMÉRAS DE VIDÉO PROTECTION** au niveau de la médiathèque et aux abords de la salle des fêtes et du futur projet St Exupéry

CHIFFRES CLÉS



2

pièges photo pour lutter contre les dépôts sauvages



26

caméras de vidéo protection



9

6 policiers municipaux
+ 3 renforts l'été

7

radars pédagogiques

Réalisés

- ✓ **INSTALLATION DE BACS À MARÉE** pour collecter les déchets recyclables échoués sur les plages
- ✓ **AMÉLIORATION DU RÉSEAU D'ÉVACUATION DES EAUX DE PLUIE** pour protéger notre ville contre les inondations.
- ✓ **RECHARGEMENT EN SABLE ANNUEL** avec études pour s'assurer de la qualité du sable déversé. Cette année les travaux se déroulent d'avril à début juin, PMM à prévu de draguer 15 000 m3 de sable.
- ✓ **RESTAURATION DU CORDON DUNAIRE** avec la pose de ganivelles pour préserver notre littoral.
- ✓ **MISE EN PLACE D'UN COMPOSTEUR COLLECTIF** à l'avenue des Albatros pour inciter les riverains à réduire les déchets de nos bacs verts.
- ✓ **RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE PLUSIEURS BÂTIMENTS PUBLICS** avec le remplacement des menuiseries, des plafonds et des ampoules par des LEDs. (École maternelle et primaire), Oméga, poissonnerie et Point Jeunes. 170 000€ (subventions)

INSTALLATION DE BACS À MARRÉE



COMPOSTEUR DE QUARTIER



En cours

- ✓ **PLAN DE RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC** pour réduire la consommation d'énergie de 60%
- ✓ **EXPÉRIMENTATION DE L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC** qui nous a permis de faire à ce jour environ 40% d'économie.

CHIFFRES CLÉS



180 833€

montant des travaux pluvial et voirie de 2020 à 2023



40%

d'économie réalisée grâce à l'extinction de l'éclairage public



3000

kits d'économie d'eau seront distribués gratuitement aux Sainte-Marinois

ENVIRONNEMENT
UN ENJEU PRIMORDIAL

RESSOURCE EN EAU

- ✓ **ADOPTION EN CONSEIL MUNICIPAL DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT MUNICIPALE**, un plan d'action d'urgence et de responsabilité face à la sécheresse.
- ✓ **UNE SUBVENTION POUR L'ACHAT D'UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU** un dispositif de soutien à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie à destination des Sainte-Marinois.
- ✓ **DISTRIBUTION DE 3000 KITS ÉCONOMIE D'EAU**

Voir plus loin

- ✓ **POSE DE PIÈGES À DÉCHETS** dans l'Achau
- ✓ **UN PORT NATURE** qui s'intègre à son environnement plutôt que de s'y imposer.

SENIORS

À FOND LA FORME

Réalisés

- ✓ **PÉRENNISATION ET DÉVELOPPEMENT DE LA SEMAINE BLEUE** : un moment de convivialité et de partage incontournable pour nos aînés.
- ✓ **MULTIPLICATION DES ATELIERS SENIORS** tout au long de l'année : des moments privilégiés pour découvrir de nouvelles activités.
- ✓ **UNE NOUVELLE PRESTATION DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE**, en partenariat avec le SYM PM.
- ✓ **TRANSFORMATION DE LA GALETTE DES AÎNÉS EN UN CABARET DANSANT** offrant une après-midi de spectacle et de danse pour le plus grand plaisir de nos aînés.

Voir plus loin

- ✓ **ATELIERS INTERGÉNÉRATIONNELS** une occasion de transmettre des savoirs et de partager des moments de complicité avec les plus jeunes.
- ✓ **ATELIERS À LA MÉDIATHÈQUE** : des moments de découvertes et d'échanges pour s'enrichir culturellement.

CHIFFRES CLÉS



Plus de 80

participants à la Semaine Bleue en 2021 et 2022



210

participants au cabaret dansant, une après-midi de spectacle et de danse pour le plus grand plaisir de nos aînés



5854 repas

distribués à domicile par le SYM depuis 2020

LOTO INTERGÉNÉRATIONNEL



SEMAINE BLEUE



ATELIER PRÉVENTION ARNAQUES AVEC LA PM

JEUNESSE

UNE PRIORITÉ

Réalisés

- ✓ **LA CANTINE SCOLAIRE EST MAINTENANT EN SELF-SERVICE** pour les élèves du primaire, offrant plus d'autonomie et de choix pour une alimentation équilibrée.
- ✓ **ORGANISATION D'UN SÉJOUR AU SKI ANNUEL** pour les enfants de l'accueil de loisirs et du Point-Jeunes pour des moments inoubliables en montagne.
- ✓ **INTRODUCTION DE NOUVELLES ACTIVITÉS DANS LES ÉCOLES** : cours de catalan, éducation à l'environnement avec Watty.
- ✓ **SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE** avec des interventions de sensibilisation au handisport, pour encourager l'inclusion et la diversité dans le sport.
- ✓ **ÉLECTIONS D'UN CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS** renouvelé chaque année, avec un programme et des actions innovantes (collecte de déchets, des rencontres intergénérationnelles...)
- ✓ **MISE EN PLACE DU PORTAIL FAMILLE** permettant le paiement de la cantine en ligne, pour faciliter les démarches administratives des parents.
- ✓ **LE GRAND RETOUR DE LA JUNIOR ASSOCIATION**, pour permettre aux jeunes de s'impliquer activement dans des projets locaux.
- ✓ **RÉNOVATION DU POINT JEUNES**, offrant un espace moderne et adapté pour les adolescents.
- ✓ **ACHAT DE BICYCLETTES POUR LE PERMIS VÉLO** et construction d'un **ABRI DÉDIÉ**, pour encourager la mobilité douce et la sécurité routière.
- ✓ **RENOUVELLEMENT DES AIRES DE JEUX À L'ÉCOLE MATERNELLE**, offrant des espaces de jeux adaptés et attrayants pour les plus jeunes.
- ✓ **ACQUISITION ET REMISE DE CALCULATRICES ET CLÉS USB** aux classes de CM2 pour leur passage en 6ème.
- ✓ **PASSERELLE D'ACCÈS À LA MATERNELLE CHANGÉE**

ÉLECTIONS CME



SÉJOUR AU SKI

Voir plus loin

- ✓ **PERMIS DÉPOSÉ POUR LE QUARTIER SAINT EXUPÉRY** qui accueillera le centre de loisirs, le point jeunes et la nouvelle école Jules FERRY 1. Objectif : offrir des infrastructures modernes et adaptées aux besoins des jeunes de notre ville.

CHIFFRES CLÉS



74

enfants ont participé au séjours ski en 2021 et 2022



270

enfants mangent tous les jours à la cantine en self-service



27 980€

d'investissement pour renouveler l'aire de jeux à l'école maternelle



108

enfants inscrits à l'accueil de loisirs



24

jeunes inscrits au Point Jeunes



ÉCONOMIE TOURISME

CAMPING MUNICIPAL



VŒUX AU MONDE ÉCONOMIQUE

Réalisés

- ✓ **RENCONTRES AVEC LE MONDE ÉCONOMIQUE** : vœux aux associations, vœux aux commerçants, réunion avec les agriculteurs
- ✓ **MAINTIEN DES PARKINGS GRATUITS** pour faciliter l'accès aux sites touristiques, aux commerces et aux restaurants. Un atout majeur pour la commune et le monde économique
- ✓ **OBTENTION DE LA 4ÈME ÉTOILE AU CAMPING MUNICIPAL**

RÉNOVATION DES SITES D'ACCUEIL DU PUBLIC EN FRONT DE MER :

- ✓ **CRÉATION D'UN PUMP TRACK** (83868 €)
- ✓ **AIRE DE STREETWORKOUT** (26000 €)
- ✓ **REMPACEMENT DES POINTS DE DOUCHE** par des rince-pieds (démarche écologique qui préserve la ressource en eau)

Voir plus loin

- ✓ **CRÉATION D'UNE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISE** qui accueillera des entreprises spécialisées dans le tourisme et une station de coworking.

CHIFFRES CLÉS



26000€

d'investissement pour la création du street workout



4 étoiles

le camping municipal évolue désormais dans le haut de gamme, avec des aménagements, des animations, un encadrement, etc., de très bonne qualité



83 870€

d'investissement pour la création du pump track

ZOOM

SUR LE PROJET DE PORT

Créé par des particuliers dans un ancien bras de la Têt délaissé après l'aigat de 1940, l'abri côtier de Sainte Marie la Mer a été racheté par la municipalité en 1983. Afin de le gérer au mieux, une société mixte détenue à 80 % par la commune, en a pris la direction depuis 1988. Très vite, il est apparu que des travaux de sécurisation de la passe étaient nécessaires.

Après 27 ans d'étude, de procédure et de négociation avec les services de l'état, l'arrêté de création de port et d'autorisation de son extension a été obtenu en décembre 2019.

Le projet initial prévoyait alors de passer d'un port actuel de 420 anneaux et 30000 m2 de bassins à plus de 1000 anneaux et 62000 m2 de bassins, ainsi que 800 places de parking et 200 places de port à sec.

PROJET 2015 : GRAND PORT

SURFACE BASSIN « GRAND PORT 2015 »



Un équipement portuaire auto-centré



- Bassin 62 000 m²
- 1 040 anneaux à flot
- 200 places port à sec
- Achau Nobe, petites unités
- Impact sur zone humide
- 795 places de parking (+ 50 PMR)

PROJET 2022 : PORT NATURE

SURFACE BASSIN « PORT NATURE 2021 »



-20% de superficie

Un équipement portuaire ouvert sur sa ville

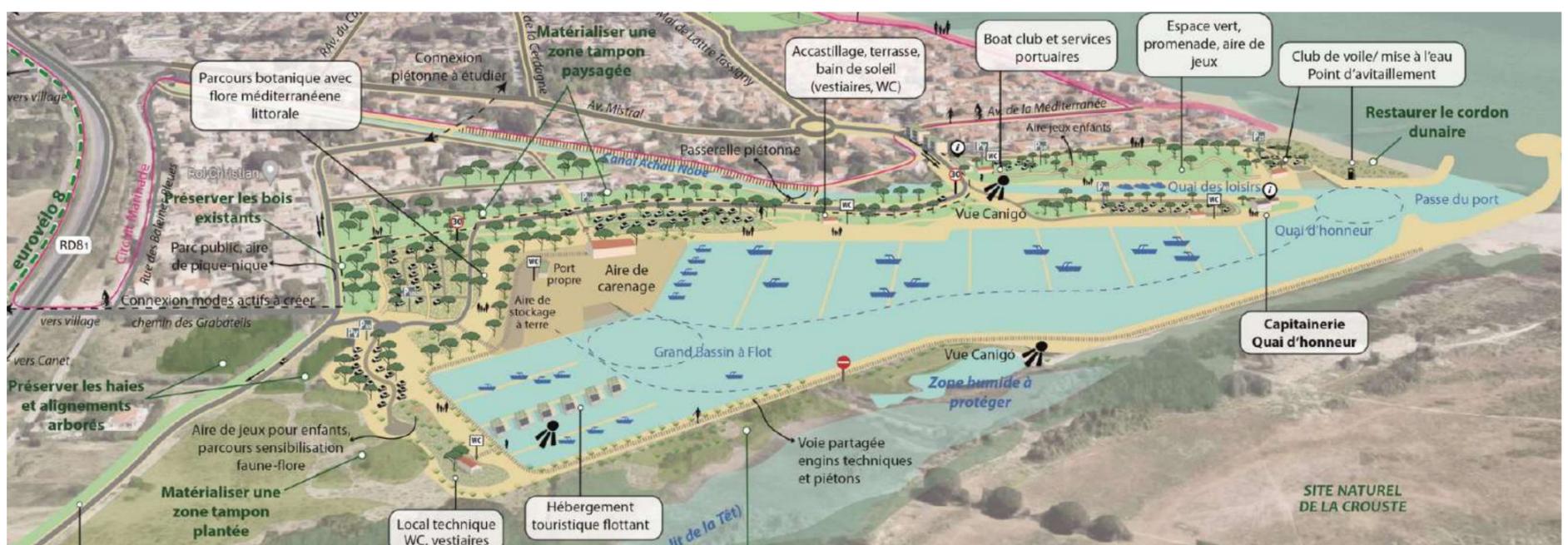


- Bassin 48 500 m²
- 650 anneaux à flot
- Achau Nobe libre
- Maintien de la zone humide
- < 300 places de parkings perméables et mutualisées
- Transfert d'une zone AU en zone N (objectif ZAN 5085 m²)
- + Quai de loisirs et hébergement touristique

En nous interrogeant sur nos objectifs et l'identité même de notre commune, sachant qu'il n'y aura pas de promotion immobilière, il nous est apparu comme primordial de limiter l'impact environnemental, d'intégrer le port au tissu urbain, en minimisant les nuisances pour les riverains, et de faire du port un attrait touristique et un lieu de promenade.

Suivant notre volonté de montée en gamme pour Sainte Marie la Mer, nous avons changé de paradigme, et le port imaginé sera donc en harmonie avec la nature, haut de gamme, bas carbone et précurseur en terme d'énergie verte et renouvelable.

Nous limiterons son extension à 48000 m2 de bassins avec un maximum de 650 anneaux et moins de 300 places de parking afin de maintenir la zone humide, ainsi le nouveau port s'intégrera à son environnement sans s'y imposer.



ZOOM SUR L'AVENUE DES MARENDES

L'aménagement de l'Avenue des Marendes a repris depuis plusieurs mois. Les premiers travaux ayant été réalisés uniquement sur les réseaux d'eau, rien n'était visible pour nous, Sainte-Marinois.

Mais depuis le mois de février, les travaux de voirie entre l'avenue de Cerdagne et l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny ont démarré et permettent aujourd'hui d'entrevoir la nouvelle forme que prendra cette avenue :

- De l'espace pour les piétons ;
- Un aménagement cyclable ;
- De nouveaux mobiliers urbains ;

Des matériaux de qualité pour une mise en valeur de cet axe et une réduction volontaire de la vitesse et la place qui lui est encore trop attribuée.

Actuellement les travaux de réseaux se finalisent et vont laisser place aux travaux de voirie avec les bétons et les enrobés. Les plantations seront, pour des raisons botaniques évidentes, plantés en fin d'année, mais le positionnement des arbres est déjà établi.

D'ici fin mai 2023, la section précitée constituera la référence en matière d'aménagement global de cette avenue.



Dès septembre, les travaux de la partie comprise entre le rond-point de l'Oméga et le baladoir vont débuter.

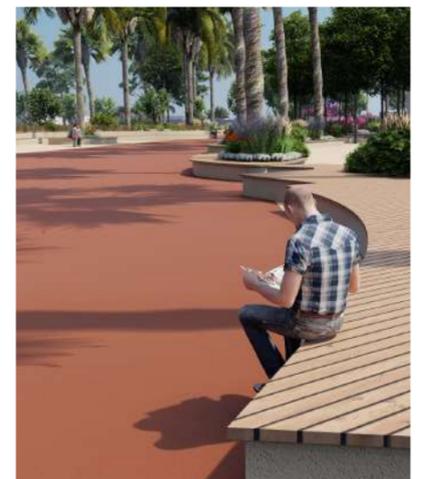
Ce nouvel espace dévolu au piéton, constituera une zone d'apaisement et de vie avant l'arrivée à la plage. Les travaux vont s'étaler sur plusieurs mois afin de garantir de leur qualité et durabilité dans le temps.

L'ensemble des matériaux choisis est respectueux de l'environnement tant urbain que nature et permet une lecture continue de l'aménagement sur l'ensemble de l'avenue jusqu'à la plage. Les prochaines étapes vont démarrer à partir de 2025 avec les travaux de réseaux sur les sections comprises entre le rond-point des Aloès et l'avenue de Cerdagne.

Pour des motivations financières et responsables de bonne santé des comptes publics, nous avons choisis de décaler les travaux de voiries qui prendront fin en 2026 et non en 2025 comme initialement prévu.

Ce choix a été fait en toute responsabilité afin de garantir à notre commune le maintien d'une capacité de financement optimale et ce malgré les difficultés actuelles que chacun peut vivre au quotidien et qui se répercutent également sur nos collectivités. Ce choix, nous garantit également de finaliser cette opération et de ne pas la perdre.

Son coût représente plus de 3.000.000 € d'investissements sur le budget 2023 qui sont financés par un emprunt double phase de 2.500.000€



ALAIN VERNET
ARCHITECTE CONSEIL

L'ESPACE PUBLIC

L'aménagement de l'espace public est devenu un véritable enjeu pour les communes et suscite en général beaucoup de passions. Mais le plus souvent, ces aménagements produisent des résultats et suscitent un effet d'entraînement : opérations coordonnées (façades, commerces) ou initiatives individuelles (plus-value du foncier).

L'espace public est comme la République, un et indivisible, mais il est

aussi libre et polyvalent, accessible à tous sans aucune forme de ségrégation : on y marche, on y court, on y joue, on y flâne, on s'y repose, on y joue de la musique, on l'écoute, on y prend du plaisir... Dans la Grèce antique, au Ve siècle av. JC, les tracés réguliers comme celui d'Hippodamos de Milet, par exemple, ménageaient des vides dans la rigueur du quadrillage des rues, à des fins religieuses pour une part et pour l'autre part à la vie sociale. Sur l'agora d'Athènes, espace public majeur et emblème de la démocratie, bordée de bâtiments civils et commerciaux, on pouvait faire le marché, participer aux réunions publiques, assister à une comédie d'Aristophane après que l'on eût tout simplement marqué au sol les limites d'un théâtre éphémère au moyen de cordages repliés à la fin du spectacle afin que le marché puisse s'installer au petit matin du lendemain.

L'espace public est l'une des composantes de la forme urbaine, au même titre que le tracé des parcelles et le bâti.

La combinaison des trois éléments représente la carte génétique de chaque ville. Chacune est unique et l'espace public est la composante la plus pérenne mais, étonnamment, la plus menacée. Si l'on remplace des immeubles par d'autres immeubles, la forme ne change pas. Sur l'espace public, les interventions trop brutales avec des modifications significatives comme suppressions, remplacements, rajouts... peuvent causer des blessures dans l'esprit de tous ceux qui ont, plus ou moins consciemment, un attachement à des lieux chargés de souvenirs. Il faut donc agir avec circonspection, partager les réflexions, justifier les choix et dans la mesure du possible, s'appuyer sur l'histoire.

La commune de Sainte-Marie-la-Mer s'est lancée dans une opération de requalification de l'avenue des Marendes, voie principale d'accès à la plage. Le cadastre napoléonien nous enseigne précisément qu'au début du 19e siècle il existait déjà un chemin reliant l'agglomération à la Méditerranée ;

il n'y avait aucun bâti au-delà de la partie agglomérée. Aujourd'hui, c'est l'avenue des Marendes dont l'ambiance actuelle est très éloignée de celle du concept originel : pavillons de typologie traditionnelle, à deux ou trois faces, en retrait de cinq mètres par rapport à la limite du domaine public, fermées sur l'espace public par des clôtures hétérogènes.

Mais aujourd'hui, la pression commerciale est forte avec une majorité de commerces de bouche ; cette pression va s'accroître, de même que les mouvements vers la mer, il en est toujours ainsi. Donc, parallèlement au programme de requalification de l'avenue des Marendes, intervention strictement ciblée sur l'espace public, **la commune a lancé une réflexion sur les limites public/privé, de façon à accompagner l'inévitable mutation commerciale sans effacer l'histoire du lieu et sans transformer l'avenue en galerie de super marché.**

PRÉPARER L'AVENIR

LE PARC URBAIN



À la date du bilan mi-mandat, nous préparons aussi l'avenir. Au village, conformément à notre engagement, nous allons débiter les travaux du parc à proximité du centre technique municipal, sur l'avenue de la Salanque, qui débouche au rond-point de la route de Torreilles. L'acquisition foncière est actée, le projet est bien avancé; nous attendons simplement l'aboutissement du plan de financement avec les subventions qui vont être accordées avant de commencer les travaux.

Ce projet a été pensé pour répondre à un double enjeu : d'une part, améliorer la qualité de vie des Sainte-Marinois, en leur offrant des espaces verts, des zones de détente et de loisirs; et d'autre part, lutter contre l'effet d'îlot de chaleur, qui rend les villes plus chaudes que les zones rurales avoisinantes.

Le terrain actuellement en friche couvre plusieurs hectares. Il est soumis au risque d'inondation au titre du PPRI. Situé en zone inconstructible, cette création permettra de valoriser ce foncier qui peut seulement accueillir des aménagements « transparents » permettant le libre écoulement des eaux.

Le parc urbain offrira des espaces de promenade et de détente pour les habitants et touristes, ainsi que des équipements sportifs et de loisirs pour les plus jeunes. Mais il sera aussi conçu pour favoriser la biodiversité, en accueillant **un sentier pédagogique avec des espèces végétales variées.** Vignes, plantes aromatiques, vergers, plantes méditerranéennes et exotiques accompagneront les promeneurs tout au long de leur visite. Ces aménagements favoriseront la circulation de l'eau et participeront à la lutte contre l'érosion des sols. **Le parc urbain offrira également une belle vue sur le Canigou et l'église du village.**

Le projet de parc urbain est porté par l'équipe municipale, mais il est également conçu pour favoriser les échanges entre les Sainte-Marinois et participer au bien vivre ensemble. Il sera ainsi un lieu de rencontre et de partage pour tous les promeneurs, quel que soit leur âge ou leur origine.

En créant un parc urbain, la commune affirme sa volonté de s'engager dans une démarche de développement durable.

LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES



Notre zone d'activités ne peut plus s'agrandir du fait du risque inondation et rares sont les parcelles qui restent disponibles. C'est regrettable mais pour autant nous souhaitons faire du développement économique autrement.

C'est pourquoi nous étudions avec PMM la possibilité de réhabiliter la cave TAILLACH qui se trouve derrière la mairie (en face du PIJ), pour y installer une pépinière d'entreprises et une station de coworking.

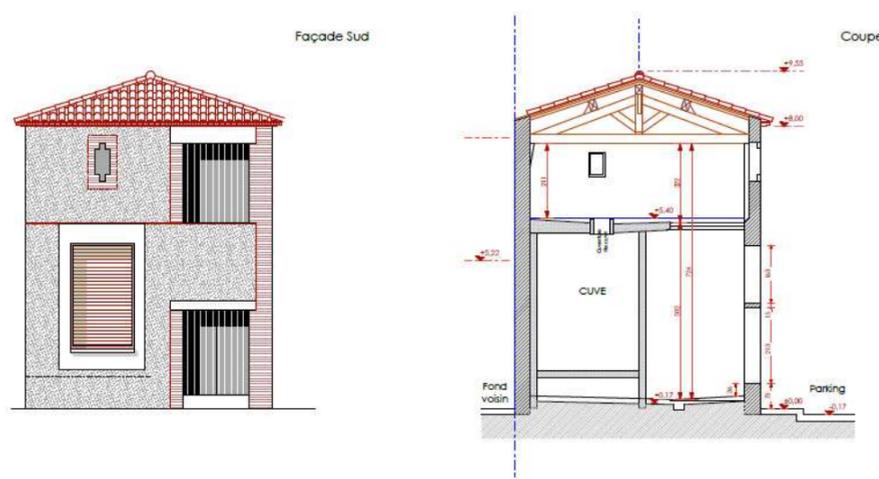
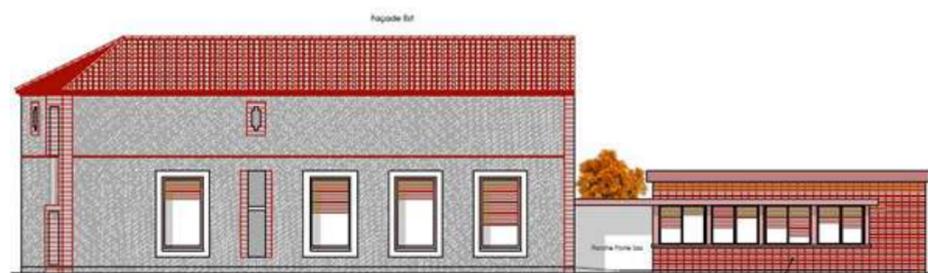
Ce projet, qui sera situé en plein centre historique de notre village, a pour objectif de favoriser l'émergence et le développement de jeunes entreprises innovantes dans le secteur du tourisme durable. En proposant des espaces de travail collaboratifs, nous voulons offrir aux entrepreneurs un environnement propice à la créativité et à la collaboration.

Les services de PMM et Laurent GAUZE, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, nous accompagnent avec dynamisme depuis le début, pour construire un projet en adéquation avec

les besoins du terrain. **Nous mobilisons des financements pour permettre la réalisation de cette pépinière d'entreprise, qui sera un véritable levier pour le développement économique de notre ville. Le préfet de Région a d'ores et déjà notifié une subvention de 200 000 €, nous attendons les réponses de la région et du département.**

Ce projet est une preuve de notre engagement pour l'avenir de notre ville, pour son développement économique et pour le bien-être de ses habitants. Nous sommes fiers de pouvoir contribuer à l'émergence de nouvelles entreprises innovantes, et de pouvoir offrir à nos jeunes entrepreneurs un environnement favorable à leur épanouissement et à leur succès.

Nous sommes convaincus que l'innovation et l'entrepreneuriat sont des leviers essentiels pour le développement économique de Sainte Marie la Mer et cette pépinière d'entreprise en sera un élément clé. C'est pourquoi ce projet sera un véritable catalyseur pour l'innovation et la création d'emplois.



Le budget primitif 2023

Maintien des investissements de proximité pour renforcer la qualité de vie, la sécurité du quotidien et les services publics.

Le 28/03/2023, le conseil municipal a approuvé les comptes administratifs 2022 des budgets de la commune, du camping municipal, du service culture et animation et du service jeunesse et voté les budgets primitifs 2023 respectifs. Ce vote est un acte majeur dans la vie politique de la commune. Il s'agit d'une analyse financière qui permet aux acteurs municipaux de faire un point sur leurs dépenses et recettes et d'établir les bonnes stratégies en matière de fiscalité. Ce budget 2023 s'est voté dans un contexte particulièrement difficile, qui conjugue à la fois crise financière, crise énergétique et inflation. Nous avons donc construit ce budget, comme chaque année, en responsabilité, en gardant en perspective les objectifs que nous nous sommes fixés pour préserver l'avenir et contribuer à maintenir le dynamisme de notre ville.

UN BILAN 2022 POSITIF :

En effet, la section de fonctionnement du budget communal a dégagé un excédent annuel permettant de financer les investissements pour un montant de 450.000 €, malgré un contexte international contraignant et la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires décidée par l'État.

CE QU'IL FAUT RETENIR DU BUDGET 2022

Une capacité de désendettement de 5,6 ans, la situation financière de notre ville est solide.

Capacité de désendettement **5.65 ans**

Cette situation financière permet de financer un plan pluriannuel comprenant notamment l'avenue des Marendes entre 2023 et 2026 et de garantir une capacité de désendettement (5,6 années) inférieure aux limites d'alerte situées entre 9 et 15 années.

Autofinancement de la collectivité **435 209€**

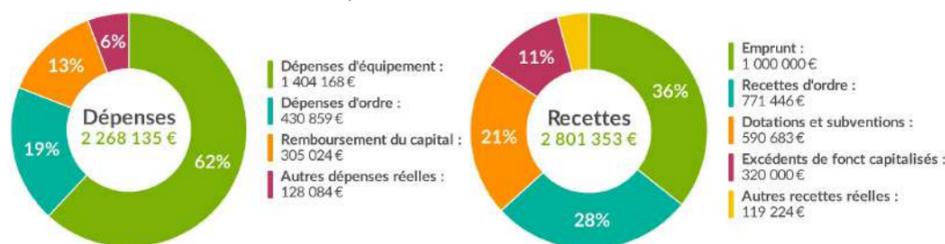
Taux de réalisation recettes de Fonct **113%**

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

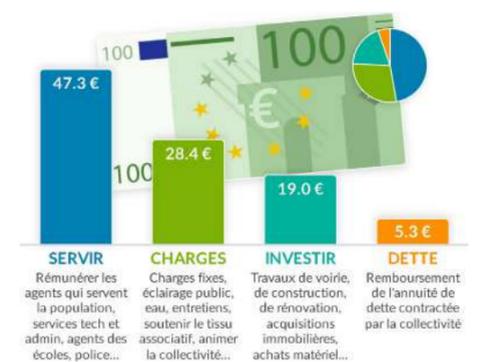
Section de fonctionnement :
Résultat annuel 2022 : + 403 146,82 €



Section d'investissement :
Résultat annuel 2022 : + 533 218,01 €



RÉPARTITION DES DÉPENSES 2022 AVEC 100€



LES PERSPECTIVES 2023

En section de fonctionnement, le budget prévisionnel pour 2023 est marqué par le retour des compétences voirie, propreté et éclairage public, compensé en grande partie par un remboursement sur l'attribution de compensation de Perpignan Méditerranée Communauté Urbaine, auquel se rajoute le coût de l'inflation et de la hausse de l'énergie (+107 %).

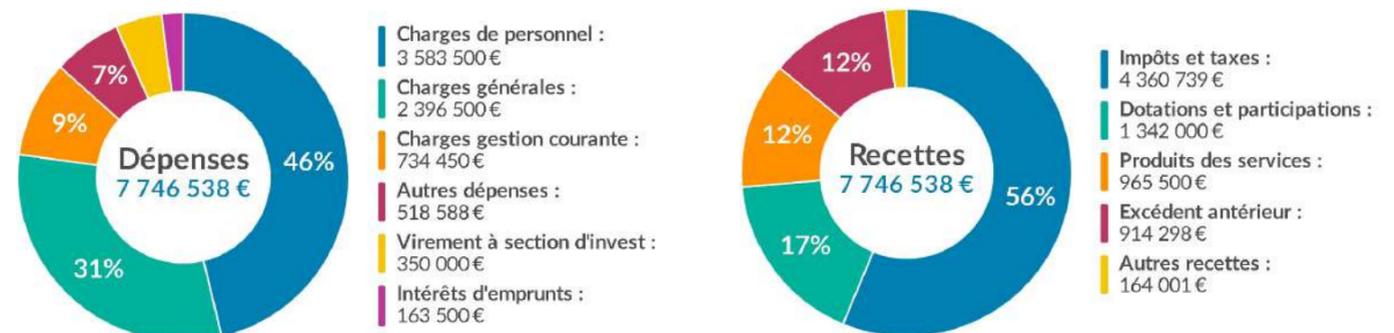
Des études montrent que la hausse du coût de l'énergie et l'inflation devraient impacter les dépenses de fonctionnement des communes de presque 7%.

Avec un montant global de 16,7 millions d'euros tous budgets confondus, les budgets 2023 déclinent une stratégie qui repose sur trois piliers :

- **LA RÉALISATION D'UN PLAN D'INVESTISSEMENT STRATÉGIQUE POUR ACCOMPAGNER LES BESOINS CROISSANTS DE LA POPULATION** et pour répondre aux enjeux de la transition écologique,
- **LE DÉVELOPPEMENT D'UN SERVICE AU PUBLIC RENFORCÉ ET SOLIDAIRE** avec un soutien fort aux acteurs sociaux et associatifs qui contribuent à ce service public,
- **LA PRÉSERVATION DE LA SANTÉ FINANCIÈRE** de la Ville grâce à une gestion rigoureuse et responsable.

Sous l'effet de la progression des dépenses contraintes non maîtrisables (énergie, personnel, compétence voirie, inflation..) la consommation des dépenses réelles de fonctionnement devrait connaître une progression exceptionnelle en 2023

BUDGET PRIMITIF 2023



Les dépenses d'énergie :

Le poids du budget « fluides » progresse au sein du budget. Cette progression trouve son origine dans le coût d'achat de l'électricité, qui représente des dépenses supplémentaires en 2023 d'un montant de 250 000 €. En effet, la Ville n'entre pas dans le périmètre des tarifs réglementés de vente d'électricité et elle ne bénéficie donc pas du bouclier tarifaire. En cette période de crise, la commune a mis en place un plan de sobriété pour permettre la maîtrise des dépenses de fonctionnement en lien avec les bâtiments communaux et l'éclairage public.

L'inflation impacte mécaniquement les différents contrats en cours et génère une hausse des prévisions budgétaires 2023.

Afin de limiter les impacts, la Ville a fait d'importants efforts d'économie (arbitrages négatifs ou à la baisse sur de nombreux projets ainsi que la mise en place du plan de sobriété énergétique).

Dans ce contexte, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), principale dotation de l'Etat pour financer les compétences transmises aux communes, reste stable et ne suit pas le taux d'inflation. De fait, nos ratios financiers se dégradent même s'ils restent sains.

Face à une inflation inédite, la hausse du carburant et des matières premières, les collectivités sont contraintes de faire des choix : augmenter la fiscalité de façon raisonnable, ou réduire la quantité et qualité du service rendu à la population.

Le conseil municipal a donc pris la décision d'augmenter le taux de taxe foncière de 1,25% et de le faire passer de 41,80% à 43,05% afin de poursuivre sa politique de financement d'une partie de ses investissements avec des ressources propres sans recours systématique à l'emprunt.

De plus, les recettes fiscales augmentent plus particulièrement en raison de l'effet de l'application du coefficient de revalorisation des bases (+7,1%) .

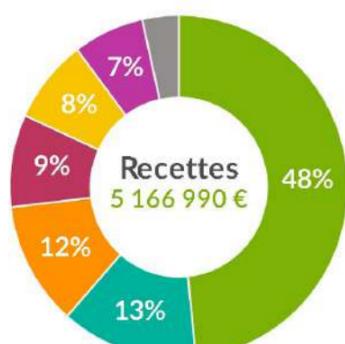
La commune s'engage à dégager des excédents plus importants en section de fonctionnement, en performant le rendement des espaces du domaine et du patrimoine public utilisés par des acteurs privés ainsi qu'en réalisant des investissements productifs de revenus.

UN BUDGET 2023 AVEC DES OBJECTIFS VERTUEUX :

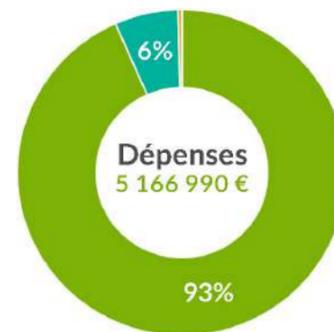
Face aux enjeux climatiques, économiques et écologiques, nous avons pensé nos projets municipaux notamment de l'avenue des Marendes afin qu'ils répondent à des objectifs vertueux afin de :

- **LUTTER CONTRE LES VAGUES DE CHALEUR EN CRÉANT DES "ÎLOTS DE FRAÎCHEUR"**, végétaliser et développer l'ombrage des espaces piétons, déminéraliser et drainer les sols notamment de la future rambla de l'avenue des Marendes
- **RÉPONDRE AUX ENJEUX ÉNERGÉTIQUES PAR L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE PANNEAUX SOLAIRES AU CAMPING MUNICIPAL** pour commencer afin de rendre autonome une partie de sa consommation énergétique
- **ÊTRE ÉCOLOGIQUE AVEC L'INSTALLATION D'UNE CUVE DE RÉCUPÉRATION DES EAUX DE RINÇAGE** issue du système de filtration de la piscine du camping municipal afin de permettre l'alimentation en eau pour la laveuse de rue et l'arrosage des espaces verts qui ont été largement réduits cette année
- **POUR LA 1ÈRE FOIS DEPUIS TRÈS LONGTEMPS, LA FAÇADE DE LA MAIRIE NE SERA PLUS EMBELLIE PAR LES JARDINIÈRES MULTICOLORES** ainsi que certains grands axes du village et de la plage.
- **POUR SUIVRE LE MAILLAGE DES PISTES CYCLABLES ET DES MODES DE DÉPLACEMENTS DOUX.**
- **MAINTENIR LA RÉNOVATION DE NOTRE PARC D'ÉCLAIRAGE PUBLIC:** La maîtrise de l'éclairage public est une source importante de réduction des consommations électriques.

UN BUDGET INVESTISSEMENT CONSÉQUENT :



- Emprunt : 2 500 000 €
- Dotations et subventions : 675 600 €
- Excédent d'invest reporté : 602 852 €
- Excédents de fonct capitalisés : 450 000 €
- Autres recettes : 408 538 €
- Virement de section de fonct : 350 000 €
- Produits des cessions :



- Dépenses d'équipement : 4 825 490 €
- Remboursement du capital : 322 500 €
- Autres dépenses : 19 000 €

LA CULTURE :

- **FIN DES TRAVAUX DE LA MÉDIATHÈQUE** et de la salle du conseil municipal (des « restes à réaliser » en raison du retard de chantier). Elle devrait être livrée prochainement
- **L'ACQUISITION DU COMPLÈMENT DE COLLECTIONS** pour la médiathèque

DES ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ :

- **DÉMARRAGE DES TRAVAUX DE VOIRIE DE L'AVENUE DES MARENDES** (tranches 1 et 2). L'avenue des Marendes, le garant de la montée en gamme de notre station balnéaire, la vitrine de notre plage a commencé son lifting. Elle se terminera à partir du rond-point OMEGA par une rambla arborée. Son coût représente plus de 3.000.000 € d'investissements sur le budget 2023 qui sont financés par un emprunt double phase de 2.500.000€
- **DE NOUVELLES DÉPENSES** liées au transfert des compétences voirie & éclairage public
- **L'ACHAT DE 2 CAMIONS POUR LE SERVICE TECHNIQUE** et propreté voirie en remplacement des locations annuelles
- **LA CONSTRUCTION AU CIMETIÈRE DE NOUVEAUX ENFEUS ET CASIERS**
- **REPLACEMENT DES MAINS COURANTES AU BALADOIR**

- **PARTICIPATION À L'ÉTUDE ENSEMBLIÈRE**, action 1, pour le Projet Partenaire d'Aménagement TÊT MED avec la ville de Canet en Roussillon

DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS :

- **L'ACQUISITION DE MOBIL-HOMES** afin d'accueillir le nouveau club house de tennis

LES ÉQUIPEMENTS ÉCONOMIQUES :

- **RÉALISATION D'UNE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES** en partenariat avec Perpignan Méditerranée Métropole, qui détient la compétence développement économique et qui se situera au centre du village à la place de la cave Talayrach.
- **DES ACQUISITIONS FONCIÈRES** afin de préserver nos terres agricoles
- **INSTALLATION DE NOUVELLES CAMÉRAS DE VIDÉO PROTECTION** au niveau de la médiathèque et aux abords de la salle des fêtes et du futur projet St Exupéry
- **LE DÉMÉNAGEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DU NOUVEAU POSTE DE POLICE MUNICIPALE** à la place de la bibliothèque
- **L'ACQUISITION DE CAMÉRAS PIÉTONNES** pour les agents de la Police Municipale

DES ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ :

- **LA POURSUITE DE L'EMBELLEMENT DE NOS ESPACES PUBLICS** avec l'achat d'illuminations de Noël LED
- **LA POSE D'UNE SONDE DANS UN FORAGE AFIN D'ÉTUDIER LE RISQUE DE SALINISATION** pour le projet de port. Ainsi que le financement de diverses études de projets pour les années à venir

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE LA COMMUNE



AVENUE DES MARENDES



PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES



UN EMPRUNT PAS COMME LES AUTRES POUR FINANCER L'AVENUE DES MARENDES:

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il existe un emprunt appelé « emprunt double phase à tirage progressif ». Il s'agit d'un emprunt à taux fixe qui ne comporte aucun risque.

Nous avons décidé de souscrire ce type d'emprunt pour la réfection de l'avenue des Marendes.

POURQUOI ?

L'avenue se fait en plusieurs phases et il n'est pas possible d'avoir le montant exact du marché si la phase n'est pas lancée. Les taux bancaires augmentent et devraient se stabiliser voire baisser dans les 2 années à venir.

Nous allons recevoir des subventions pour ces travaux dont nous ne connaissons pas le montant pour l'instant.

Tous ces critères aléatoires ont engagé la commune dans un financement adaptable qui pourra varier en fonction des besoins.

La première phase sera l'équivalent d'une ligne de trésorerie de 2.500.000 € pendant 2 ans, pour laquelle la commune ne paiera que des intérêts en section de fonctionnement.

Au bout de ce laps de temps et lorsque toutes les données seront fiabilisées, un emprunt « définitif » sera souscrit avec remboursement du capital et des intérêts.

Le montant de cet emprunt pourra être défini au plus près des besoins car le montant des travaux et des subventions accordées seront alors consolidés.



Christine MEYA
Adjointe déléguée aux RH, au budget et à la communication

Des réunions de quartier pour un échange privilégié

Sainte Marie la Mer se développe, construit, s'équipe et se modernise pour répondre aux attentes et aux besoins de ses habitants.

Durant les trois premières années de son mandat, l'équipe municipale a tenu ses engagements en matière de solidarité, d'aménagements urbains, d'embellissement, de respect de l'environnement et de tranquillité publique. De plus, elle a soutenu le développement des animations, dans le souci de satisfaire tous ses habitants.

À l'occasion du mi-mandat, l'équipe municipale organise six réunions publiques dans différents quartiers de la

ville. Ces rencontres ont débuté en avril avec le secteur plage et se clôtureront début juin du côté du village.

Ces moments d'échanges privilégiés permettent à l'équipe municipale de présenter le bilan de mi-mandat, les grands projets en cours, et surtout de répondre aux questions relatives à la vie quotidienne.

Un grand merci à tous les Sainte-Mariinois pour leur présence et leur participation active à la vie de leur commune. Votre implication contribue à façonner un avenir encore meilleur pour Sainte Marie la Mer.



Campagne de prévention contre les feux



Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est obligatoire et c'est investir pour votre sécurité face aux feux de forêt et de végétation

Les feux majeurs de 2022 nous rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation. Le changement climatique intensifie ce risque : la saison des feux s'allonge et le risque s'étend dans de nouvelles régions. Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est faire face à cette menace : vous limitez la propagation du feu, facilitez l'intervention des sapeurs-pompiers et c'est aussi la meilleure des protections pour vous et vos biens.

C'est pour cette raison qu'il s'agit d'une obligation légale sur une partie de notre territoire, lorsque le risque le justifie. Le débroussaillage vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres (ou 100 mètres - à adapter

au contexte communal) autour de vos bâtiments ou autre équipement.

Vous êtes concerné par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office national des forêts (ONF), sont habilités à verbaliser. Pour savoir si vous êtes concerné par l'obligation légale de débroussaillage, vous pouvez contacter votre mairie, votre préfecture ou vous rendre sur feux-foret.gouv.fr, où vous trouverez toutes les informations utiles.



Jean-Louis BONNES
Conseiller municipal délégué à la sécurité

SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE : UNE CÉLÉBRATION SPORTIVE ET INCLUSIVE

La Semaine Olympique et Paralympique à l'école primaire Jules Ferry a été un véritable succès. Cet événement a offert une occasion unique de promouvoir la pratique sportive chez les jeunes et de mobiliser la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives de l'Olympisme et du Paralympisme.

Durant cette semaine, les enseignants ont consacré un temps pédagogique en classe pour aborder l'olympisme et le paralympisme, favorisant ainsi l'éducation par le sport. Les élèves ont également pu profiter de séances d'EPS dynamiques avec des ateliers et exercices ludiques.

Le mercredi 5 avril 2023, les enfants du centre de loisirs ont participé aux grandes Olympiades organisées par les animateurs de l'ALSH, offrant ainsi une journée remplie de défis sportifs et d'amusement.

Les jeudi 6 avril et vendredi 7 avril 2023, les jeunes ont eu l'opportunité de participer à des demi-journées de sensibilisation au handisport, animées par le Comité Départemental Handi Sport. Cette expérience a permis de sensibiliser les élèves à l'importance de l'inclusion et de promouvoir la pratique sportive adaptée.

Enfin, le vendredi 14 avril 2023, les écoliers ont pris part à une rencontre Olympiades, coorganisée avec l'USEP. Quatre classes d'écoles différentes du département se sont rassemblées pour s'affronter dans des épreuves sportives et des épreuves de citoyenneté. Cet événement a favorisé la camaraderie, l'esprit d'équipe et le dépassement de soi.

La commune a partagé ce magnifique programme sur les réseaux sociaux, permettant à tous de suivre de près cette semaine riche en activités et en valeurs. La Semaine Olympique et Paralympique a été une véritable célébration du sport, de l'inclusion et de la citoyenneté, laissant une empreinte positive et inspirante dans la communauté éducative de Sainte Marie la Mer.



France LEROY-PERALS
Adjointe déléguée au centre de loisirs et au CME



Marguerite VALETTE
Adjointe déléguée aux affaires scolaires et périscolaires



Nouveauté Sankéo : Découvrez le Transport Sur Réservation !

Depuis le 1er avril, Sankéo s'adapte aux besoins des usagers et lance une nouvelle offre : le Transport Sur Réservation.

En plus des lignes régulières, bénéficiez d'une offre de transport sur mesure, à la tarification Sankéo !

Le Transport Sur Réservation permet de connecter les communes de Perpignan Méditerranée Métropole grâce au Transport Sur Réservation Bassins de vie, d'aller ou de repartir de la gare, l'aéroport et l'hôpital de Perpignan tôt le matin ou tard le soir avec le Transport Sur Réservation Matins & Soirs, de desservir de 5h à 22h la ZAC ST Charles,...

Pour en savoir plus sur toutes les possibilités des nouveaux services de Transport Sur Réservation rendez-vous sur www.sankeo.com.

Comment ça marche ?

- 1-Je choisis mes lieux de départ et d'arrivée et mon horaire (départ ou arrivée)
- 2-Je réserve un véhicule
- 3-Ma réservation m'est confirmée
- 4-Je me rends à l'arrêt de mon choix



Paule BOBO-SENYORICH
Adjointe déléguée à l'action sociale

5 min avant l'horaire réservé

- 5-Je peux suivre en temps réel mon véhicule en approche
- 6- Je suis pris en charge par mon véhicule qui m'amène à destination
- 7-Avec le même titre de transport, je peux poursuivre mon trajet en correspondance

Alors, n'attendez plus et téléchargez l'application Sankéo Résa ou appelez le 0 800 800 370 pour réserver votre Transport Sur Réservation dès maintenant !



Sainte Marie la Mer se mobilise pour préserver la ressource en eau !



Conscients des défis auxquels nous sommes confrontés en raison de la sécheresse qui sévit dans la région, les élus mettent la préservation des ressources en eau au cœur de leurs priorités. Ainsi, des mesures concrètes ont été mises en place pour faire face à cette situation.

Le 25 avril 2023, la ville a lancé son **dispositif de soutien à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie à destination de ses habitants**. Une subvention de 40€ par foyer est désormais disponible, pour l'achat d'un récupérateur d'eau d'une contenance minimale de 300 litres et d'un minimum d'achat de 80€, dans la limite du budget prévu pour l'année en cours.

Comment bénéficier de l'aide de la Ville? Détails et dossier de demande de subvention disponibles en ligne : <https://www.saintemarielamer.com/recuperateurseau/>

Le mardi 2 mai 2023, au cours d'un conseil municipal, les élus ont voté à l'unanimité le plan d'urgence et de responsabilité face à la sécheresse, **avec la charte d'engagement municipale partagée avec l'État, l'Association des Maires des Pyrénées-Orientales (AMF 66) et la Ville de Sainte Marie la Mer**. Cette charte engage la commune et donne au Maire la possibilité de prendre un arrêté municipal fixant des limitations et restrictions d'eau sur le territoire communal.

Cet arrêté permet aux particuliers propriétaires de potagers de pouvoir arroser leurs cultures le mercredi et le samedi, de 20h à minuit.

La commune a également procédé à **la commande de 3000 "kits économie d'eau" permettant de réduire efficacement la consommation quotidienne d'eau**. Dès réception, il sera possible de venir récupérer un « kit économie d'eau » par foyer, en mairie. (Réception de la commande mi-juin, infos à venir pour la distribution)

Au camping municipal, des actions spécifiques ont été entreprises pour réduire et bien gérer l'eau.

Dans les 120 mobil-homes, des mous-seurs ont été installés pour diminuer la consommation d'eau des clients.

De plus, **les eaux de la piscine sont récupérées après le lavage des filtres, afin d'être utilisées pour l'arrosage des plantes et fleurs de la commune**. Ainsi, chaque goutte d'eau est valorisée et contribue à la préservation de notre environnement.

Un système de traitement des eaux de la piscine après le lavage des filtres est en projet. Ce système innovant permettra d'économiser jusqu'à 80% de la consommation d'eau saisonnière du parc aquatique.

Au port aussi des actions sont entreprises pour gérer au mieux l'eau.

Dans les sanitaires, des boutons pous-soirs ont été installés pour diminuer la consommation d'eau. Des raccords stops ont été installés sur l'ensemble des points d'eau du port. Des contrôles réguliers du bon état des installations plaisancier sont effectués. Gestion à distance de la fourniture d'eau sur l'aire de carénage

En application de l'arrêté préfectoral du 9 Mai 2023, le lavage de tous les véhicules nautiques (bateaux, jet-ski...), à moteur ou non, sauf impératif sanitaires et la mise à disposition sur les pontons d'une alimentation en eau potable en libre accès, sont interdits. **La fourniture d'eau est suspendue depuis le 10 mai 2023 sur l'ensemble du site portuaire de Sainte Marie la Mer, pontons et zones techniques. Seul le bloc sanitaire reste alimenté.**

L'installation de 12 compteurs divisionnaires pilotés est en projet, pour CONTRÔLER les fuites et la consommation d'eau, GÉRER l'alimentation et les coupures, avec un PILOTAGE à distance via une application.

Ces mesures visent à concilier la préservation de l'eau et les besoins essentiels des Sainte-Marinois.



Charles DURAND

Conseiller municipal délégué à l'agriculture et référent "eau"

TRAVAUX ANNUELS DE RECHARGEMENT EN SABLE

Nous vous informons que les travaux annuels de rechargement en sable ont commencé début mai avec la drague et se termineront début juin.

Cette année, Perpignan Méditerranée Métropole en charge des travaux, a prévu de draguer 15 000 m³ au large de notre commune pour ré-ensabler nos plages.



Cérémonie du 8 mai

Lundi 8 mai 2023 les Sainte-Marinois ont commémoré le 78ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

En présence de M. le Maire Edmond Jorda, des élus du Conseil Municipal, Philippe Bonavia, Policier municipal, maître de cérémonie, Patrick Gauchot président du Comité du Souvenir Français de Sainte Marie la Mer et le Conseil Municipal des Enfants.

Une fois la cérémonie officielle terminée, les membres du Comité du Souvenir Français et le Maire ont remis les drapeaux aux deux nouveaux jeunes porte drapeaux. Félicitations et merci à Esteban Kacha et Hugo Boulogne pour leur engagement.

L'AGENDA

FÊTE DE LA NATURE

MERCREDI 24 MAI | 10H/12H

BALADE DÉCOUVERTE FAUNE ET FLORE

Venez découvrir les trésors du bord de mer, plantes dunaires, faune...

MERCREDI 24 MAI | 15H/17H

JEU DE PISTE « DÉCOUVERTES DES DUNES »

Venez découvrir les dunes en famille. Animations gratuites sur inscription à l'Office de Tourisme : 04 68 80 14 00

TOURNOI DE TENNIS PIERRE ROIG

DU 3 AU 18 JUIN | STADE CARRÈRE

Tennis Club Sainte Marie. Tournoi adultes homologué FFT. Inscriptions Ten'up ou 06 22 20 20 19.

GRAND VIDE-GRENIERS DE LA PLAGE

DIMANCHE 4 JUIN | 6H/18H | BALADOIR,

FRONT DE MER.

Organisé par le COS de la Ville de Sainte Marie. Inscription en mairie à partir du 2 mai (pièce identité + copie de celle-ci /10€ les 4mL).

THÉÂTRE « LA DEMANDE EN MARIAGE »

SAMEDI 10 JUIN | 20H30

DIMANCHE 11 JUIN | 15H30

SALLE COMMUNALE SAINT-EXUPERY

Association COMPAGNIE Marinoise -Pièce d'Anton Tchekhov, Aussi hilarante que grinçante! 7€... Infos 06 25 81 60 13.

SOIRÉE DANSANTE

SWING DE RUE

SAMEDI 10 JUIN | 21H00/23H30 | PLACE

AGORA. Association Blue Skies

GRAND NETTOYAGE DE LA PLAGE

SAMEDI 10 JUIN | 10H/12H | RDV PLAGE

CENTRALE AGORA.

Opération de ramassage de déchets organisée par le Conseil Municipal des Enfants.

NETTOYAGE DE VOITURES

SAMEDI 17 JUIN | 9H/12H | PLACE DU

VILLAGE.

Nettoyage intérieur de voiture organisé par la Junior Association. Devant le point jeunes. 5€

YOGA SUNRISE EN MUSIQUE SUR LA PLAGE

MERCREDI 21 JUIN | 5H45 | PLAGE L. GUI-

BERT, Vivez un moment de détente au lever du soleil, accompagné par une violoniste

FÊTE DE LA MUSIQUE

MERCREDI 21 JUIN

Dans les commerces et restaurants.

FEUX DE LA SAINT-JEAN

VENDREDI 23 JUIN | A PARTIR DE 21H.

PLACE AGORA. Fêtez l'arrivée de l'été en participant à la Fête de la Saint-Jean! Habillez-vous en blanc! Arrivée de la flamme, feu d'artifice et bal avec l'orchestre Copacabana's. Avec la participation des associations.

État Civil



Ils nous ont quittés

• **Fatiha ELBAKI** partenaire **SOLSONA ARZO**

le 05 février à 65 ans

• **Grégoire TUDELA**

le 05 février à 88 ans

• **Marie-Thérèse CASANOBAS** veuve **MONER**

le 20 février à 94 ans

• **Christophe BÉJEAN**

le 17 octobre 2022 à 62 ans

• **Didier LEPETIT**

le 22 février à 77 ans

• **Karine MARCHAND**

le 23 février à 50 ans

• **Philippe LAMIRAOU**

le 27 février à 62 ans

• **Pierre BERTHAULT**

le 28 février à 90 ans

• **Hervé CIOLELLI**

le 06 mars à 58 ans

• **Marie CALVO**

le 09 mars à 65 ans

• **Juliette BRUNET** veuve **HENRIC**

le 12 mars à 93 ans

• **Jean-Yves DURAND**

le 13 mars à 71 ans

• **Bruno FONS**

le 14 mars à 53 ans

• **Marie-Thérèse DEPARDIEU**

épouse **LOUIS** le 28 mars à 72 ans

• **Georges MOINE**

le 29 mars à 89 ans

• **Joseph ALAMO**

le 07 avril à 93 ans

• **Michel LAPORTE**

le 13 avril à 74 ans

• **Georges FONS-CASENOVE**

le 17 avril à 94 ans

• **Eliane ALLINE** veuve **CAPUCIO**

le 19 avril à 82 ans

• **Patrick SÉGOIN**

le 23 avril à 70 ans

• **Marcel AUTIÉ**

le 06 mai à 77 ans

Liste des Mariages

• **Patrick BENSOUSSAN** et

Précylia POUYET le 22 avril

Liste des Pacs

• **David HERRADA** et

Roxane COISSIEU le 14 février

Les nouveaux petits Sainte-Marinois

• **Benjamin BONAFOS DEMAILLY** le 12 octobre chez **Claude BONAFOS** et **François-Xavier DEMAILLY**

• **Eléana HAETTY** le 11 février chez **Dayana HAETTY**

• **Noah SAINT PEREZ** le 01 mars chez **Kévin SAINT** et **Cécilia PEREZ**

• **Nael IUVINALE** le 07 mars chez **Amaury IUVINALE** et **Marie CARPE**

• **Hailey LAHIRLE PETIT** le 22 mars chez **Mathias LAHIRLE** et **Blandine PETIT**

• **Jaimie BOUGUYON** le 26 mars chez **Bruno BOUGUYON** et **Jennifer DUBOIS**

• **Elisha ANTOINE CHEATLE** le 31 mars chez **Mattew ANTOINE** et **Lindsay CHEATLE**

• **Linsey RABOLT** le 07 avril chez **Jordan RABOLT** et **Ophélie CERTAUX**

• **Mathys GARCIA** le 07 avril chez **Mickaël GARCIA** et **Stéphanie GASTOU**

• **Elsa LINCAN** le 09 avril chez **Nicu LINCAN** et **Maria STAN**

• **Léo FISCHER** le 13 avril chez **Valentin FISCHER** et **Chantal CUADRAS**

• **Melissa CARDENAS PADILLA BERNAL** le 01 mai chez **Ronny CARDENAS PADILLA** et **Paola BERNAL**



PENSÉE POUR FRANCK MAURENCE

Franck Maurence, artiste local, nous a quitté le 14 mars 2023. Il a réalisé la peinture sur notre château d'eau. Par ce biais, Sainte Marie la Mer se souviendra toujours de sa sympathie et de son talent.

Il avait l'art d'habiller les murs et de colorer l'existence des personnes qui l'entouraient. La ville adresse ses plus sincères condoléances à ses proches.

La culture de la Salicorne à Sainte Marie la Mer (suite et fin de l'article du Lien précédent)

Nous avons poursuivi nos recherches en relevant toutes les mentions de la salicorne sur notre commune.

La toponymie de notre village nous renvoie à plusieurs espaces produisant la salicorne. Ainsi dans un Capbreu (registre de censives) de 1446, on trouve les termes de Lo Solsorer à St André de Bigaranas, le Solsorer del Arn, le Solsorer ou camp del Bosc, le Solsorer alias Comes, le Solsorer den Angle. Tous ces noms désignent des terres salées tout comme les appellations Sansoura ou bien Salobres.

Ces terrains, gorgés d'eau et de sel, se rencontrent sur le bord des communes maritimes de la Salanque, la bien nommée.

Martine Camiade et Denis Fontaine dans leur ouvrage : Verreries et verriers Catalans notent : « à partir du X^e-XI^es un grand changement survient dans l'artisanat du verre du bassin méditerranéen. Un nouveau fondant à base de cendres sodiques fait son entrée dans les compositions de fabrication : il provient de végétaux halophytes comme la Salicorne. »

Cette plante qui pousse, naturellement sur les salobres du littoral est saturée de chlorure de sodium.

Au XIV^e-XV^es, la solsora couvrait une grande partie des terres du Gravateil à Ste Marie la Mer. Un acte, fait à Perpignan, daté du 4 des calendes de Juillet 1261, mentionne la trace écrite la plus ancienne concernant la plante qui nous intéresse. Cet acte de vente nous apprend que les nommés G.Marti et G.Rebugassa, tous deux de Ste Marie la Mer, font vente à Bernard Veyrier et à Guillaume Veyrier de 15 quintaux de soude au poids du quintal de Perpignan au prix de 3 sols moins 2 deniers de Barcelone couronnés le quintal. (B. Alart in : L'ancienne industrie de la verrerie en Roussillon.)

Un autre texte, daté du 3 Déc. 1679, faisant mention de la salicorne, concerne un contrat de location d'un domaine agricole à Ste Marie la Mer, propriété de J. de Zagarriga qui loue à A. Bonet de Canet : domun, cortales et propriétés rusticas et urbanas. Ce dernier s'engage à payer la troisième part de tous les grains de Salicorne qui seront récoltés sur ces terres. (ADPO 3J 602) Nous arrivons aux dernières mentions recueillies dans les archives paroissiales.

En 1756, le curé de la paroisse, J. Sébes, afferme devant notaire, à Michel Cortala de Ste Marie la Mer « le Gravateil de la cure, c'est-à-dire, les terres qui se travaillent à condition qu'il y sèmera du bled, de l'orge ou du Salicorn selon la portée de la terre et qu'il me donnera le tiers porté chez moi et à la fin des quatre années il laissera les terres labourées trois fois ou tersades comme je lui ai remises. »

Le 12 déc.1759, J. Sébes a reçu de Michel Cortala la somme de 91 livres 10 sous pour l'entier paiement du salicorn et du premier tiers des luzernes. En 1760 c'est plus de 53 quintaux de salicorn qui sont récoltés au Gravateil et qui ont été vendus à 7 livres 10 s. le quintal. En 1761, le Gravateil produit 60 quintaux de salicorn, et en 1763 le curé Sébes ne perçoit que 41 livres. Enfin pour l'année 1764 les terres de la cure ne rapportent que 6 livres pour la salicorne. Ces chiffres font apparaître des fluctuations importantes dans les résultats de cette culture. Les aléas climatiques, surtout les inondations, doivent être la cause de ces variations.

La dernière mention de salicorne, sur le territoire de la commune, se trouve le 11 juin 1792 lors de la vente aux enchères « pour le bail à ferme du tiers des fruits consistant en orge et en Salicorne semés sur 8 ayminates de terre faisant partie d'une plus grande pièce... » (Vente des biens nationaux AD IQP 457). C'est là la dernière mention que nous ayons retrouvé dans les archives concernant la salicorne.

Nous n'avons pas voulu clore notre article sans parler du mode de culture de cette plante.

Comme nous l'avons noté, les terres sont ensemencées, cette opération n'a pas de période définie, l'ensemencement peut se faire de l'automne jusqu'à la fin de l'hiver et la récolte se fait fin juillet, début aout. La salicorne est cultivée en alternance avec les céréales, le blé ou l'orge, comme en témoigne l'afirme citée plus haut. La culture de la salicorne avait l'avantage de dessaler les terres saumâtres pour préparer le sol pour d'autres cultures.

La récolte de la plante se fait en séparant les graines pour assurer les semences à venir.

Nous n'avons pas pu définir si la transformation en pierre de soude se faisait sur place. Si tel était le cas en 1760 la récolte aurait été de plus de deux tonnes. Cette culture particulière, d'après les auteurs spécialisés, était d'un rapport supérieur aux autres cultures. Le produit fini faisait l'objet d'un commerce rémunérateur.

Mais en 1789 on trouve un procédé nouveau pour fabriquer des soudes factices remplaçant ainsi les soudes naturelles. Ceci peut expliquer la disparition de la culture de la salicorne à Ste Marie la Mer.

Pour conclure notre propos sur cette herbe un peu oubliée mais qui a joué un rôle économique important, nous tenons à citer le calendrier républicain de Fabre d'Eglantine qui nomma le douzième jour de Thermidor, soit le 30 juillet, ancien style, le jour de la SALICOT, autre nom commun de la SALICORNE.



Francis BRUNET

Adjoint délégué à la culture, au patrimoine et aux animations

